

Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse | Ain



livraison
octobre
2009

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataires

Ministère de la Justice
et des Libertés
Direction de l'Administration
pénitentiaire (DAP)

Mandataire du maître d'ouvrage

- > Agence publique pour
l'immobilier de la Justice (APIJ)
- > *Conducteur d'opération*
Direction départementale
de l'équipement de l'Ain
- > *Assistant à la maîtrise
d'ouvrage pour les études et
les programmes* Technip TPS
- > *Contrôle technique* Qualiconsult
- > *Coordonnateur sécurité et
protection de la santé* BECS

Groupeement de conception-réalisation

- > *Mandataire* DV Construction
(filiale de Bouygues
Construction)
- > *Cotraitant* GFC Construction
(filiale de Bouygues
Construction)
- > *Conception*
Agence Borja Huidobro /
ARCHIS / ARCHISPROD
- > *Architectes* Borja
Huidobro / Bernard Guillien /
Gervaise Thiriet, chef de projet

Les chiffres clés

Le chantier

- > *Budget* **64** millions d'euros TTC
- > *Durée du chantier de construction* **29** mois
- > *Personnes employées*
entre **170** et **250** en période de pointe
- > *Nombre total d'heures de travail* **450 000** heures,
dont **41 000** heures d'insertion
- > *Superficie du terrain* **10** hectares
- > *Surface intérieure de l'enceinte* **4,4** hectares
- > *Surface du centre pénitentiaire* **29 559** m²
hors œuvre nette (SHON)

Le calendrier

- > *Juillet 2006* : obtention du permis de construire
- > *Avril 2007* : démarrage des travaux
- > *22 octobre 2009* : prise de possession du centre
pénitentiaire par l'Administration pénitentiaire
- > *Février 2010* : accueil des premiers détenus

Le centre pénitentiaire : 690 places

- 4** quartiers d'hébergement dont :
- > **2** quartiers d'hébergement maison d'arrêt
pour hommes, totalisant **360** places
(180 places par quartier)
- > **2** quartiers centre de détention pour hommes
de **300** places (1 quartier de 180 places
et 1 quartier de 120 places)
- > **1** quartier d'accueil de **30** places

L'établissement comprend également :

- > **1** quartier d'isolement de **12** places
- > **1** quartier disciplinaire de **14** places
- > **3** unités de vie familiale (UVF) : 2 de **35** m²
et 1 de **45** m² adaptée pour les personnes
à mobilité réduite
- > **33** cabines de parloir, dont une pour personnes
à mobilité réduite
- > Une cuisine centrale pouvant produire
2 020 repas/jour

Surface d'une cellule : individuelle **10,5** m² ;
double **13** m² ; pour personne à mobilité réduite **19** m²

Les personnels

250 personnels de l'Administration pénitentiaire



sommaire



Un établissement intégré à son environnement

L'architecture a été pensée afin de minimiser la visibilité des bâtiments situés aux alentours du centre-ville.



Trois questions à l'architecte Bernard Guillien

Malgré les contraintes, l'architecte a œuvré dans le sens d'une réalisation de grande qualité, pour une amélioration des conditions de travail et de détention.



Visite guidée

Le centre pénitentiaire a été conçu pour favoriser les liens familiaux et dédramatiser l'enfermement tout en veillant à la sécurité des personnels.



▲ L'entrée de l'établissement.

Avec ses 690 places, le centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse est le treizième établissement pour adultes livré par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice au cours des 24 derniers mois. L'établissement a été réalisé en 29 mois selon les mêmes modalités de conception-réalisation que celles retenues pour les centres pénitentiaires de Mont-de-Marsan et de Rennes-Vézin. Les choix architecturaux qui ont présidé à la conception de ce programme concourent à conjuguer sécurité et humanité. Objectifs : améliorer les conditions de travail du personnel de l'Administration pénitentiaire et offrir aux personnes détenues des conditions de détention favorisant leur réinsertion.

Un établissement intégré à son environnement

Construire un établissement pénitentiaire à quelque cinq cents mètres d'un centre-ville et d'un monument classé, situé à proximité immédiate d'un lotissement et, de surcroît, longé par une piste cyclable et un chemin de promenade menant à une base de loisirs implique des contraintes évidentes. «Compte tenu de la situation géographique assez particulière de l'établissement pénitentiaire, il a été demandé à l'équipe d'architectes de soigner davantage les abords, mais surtout d'imaginer des solutions pour éviter une trop grande visibilité de l'établissement depuis l'extérieur», souligne Jean-Pierre Duport, chef de projet à l'APIJ.

Une concertation poussée avec la Ville

Une triple gageure pour l'architecte et le constructeur. «Nous avons été amenés à retravailler et repenser l'implantation des bâtiments à partir d'un même plan masse», explique Bernard Guillien, architecte du projet. Cette réflexion globale a été conduite en étroite concertation avec la municipalité de Bourg-en-Bresse, soucieuse de préserver la qualité de vie et la tranquillité des riverains vivant dans les environs immédiats du centre pénitentiaire, et plus généralement des Burgiens, nombreux à emprunter le chemin de la Providence pour se rendre à la base de loisirs de Bouvent toute proche.



▲ Les miradors assurent une surveillance de l'ensemble du site et de ses abords.

> L'établissement a été pensé pour s'intégrer à son environnement.





6

7

« Le maintien des liens familiaux est essentiel pour favoriser la réinsertion des détenus. »

Des merlons paysagés ont ainsi été implantés de part et d'autre de l'emprise du site (au nord-ouest et au sud-est). Leur vocation est double : ils absorbent les bruits et protègent l'établissement des regards. Le promeneur aura ainsi vue sur le mur d'enceinte, le haut des miradors et la toiture rouge, couleur préconisée par l'architecte des Bâtiments de France. De leur côté, les détenus n'auront, depuis leur cellule, qu'une vue limitée sur les habitations voisines et sur les voies de circulation.

Des accès facilités

«Je trouve le résultat réussi», se réjouit Bertrand Pic, directeur du centre pénitentiaire. «L'établissement ne défigure pas le paysage. Il y est intégré. La prison n'est pas excentrée, loin de tout. Elle est, au contraire, à un petit quart d'heure à pied du centre-ville et, surtout, à proximité immédiate des voies d'accès», insiste le directeur. La gare SNCF est, en effet, à 3 kilomètres du site et la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse a pris l'initiative de prolonger la ligne de bus jusqu'à l'établissement pénitentiaire. «Le maintien des liens familiaux est essentiel pour favoriser la réinsertion des détenus, reprend Bertrand Pic. Plus il sera facile aux familles et aux proches de personnes incarcérées de venir leur rendre visite, plus les chances de resocialisation seront grandes. Le fait que l'environnement immédiat de l'établissement ne soit pas hostile, mais au contraire agréable, est aussi un atout important dans cette perspective de réinsertion.»



^ Les chemins d'accès sécurisés aux bâtiments d'hébergement.

< Les couleurs vives participent à humaniser les lieux.



▲ Vue sur les bâtiments d'hébergement.

Trois questions à l'architecte Bernard Guillien

C'est la première fois que vous concevez un centre pénitentiaire. Avez-vous hésité à concourir ?

Au contraire. Avant les centres pénitentiaires de Mont-de-Marsan et Bourg-en-Bresse, j'avais déjà dessiné avec Borja Huidobro le palais de justice de Fort-de-France. Or, la Justice ne s'arrête pas à la porte de la prison, au contraire, et un architecte doit s'intéresser à toutes les questions de société. La détention en est une cruciale. Avant 1789, on pratiquait les châtiments corporels ; enfin la France a codifié l'enfermement. À nous d'en assurer les conditions les plus dignes possibles.

Quels sont les grands principes qui ont guidé votre travail ?

La visite de plusieurs établissements pénitentiaires m'a prouvé l'extrême promiscuité, les problèmes que peuvent y connaître les détenus, et la difficulté d'y agir pour le personnel pénitentiaire. À nous d'imaginer des solutions. Il fallait faire clair et simple. Ainsi, nous avons travaillé ce projet à l'envers de l'ordinaire : en partant des espaces à laisser libres absolument, avant d'envisager la masse à bâtir. La diagonale qui va d'un mirador à l'autre a ainsi été laissée dégagée à la vue. Et, même placé au centre du carré, on aperçoit le mur d'enceinte. Une fois ces axes libérés, toujours penser espace et lumière, pour rendre le temps vivant. Comme en ville. Ainsi, les circulations n'ont jamais lieu entre deux murs parallèles : quand l'espace s'élargit, le détenu ouvre le regard, voit un avenir possible. Puis l'espace se rétrécit, pour que le surveillant dispose d'un point de contrôle. Et cela, à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous avons soigné les hauteurs de plafond, l'acoustique, l'ergonomie des postes de travail, les ambiances lumineuses, en jouant partout avec les couleurs, y compris dans les cellules. Par ailleurs, l'immersion vers l'espace carcéral s'effectue progressivement, en douceur. Même chose pour la sortie. C'est une des fonctions de l'atrium, espace de socialisation. Si le détenu doit pouvoir préparer sa réinsertion – c'est l'objectif bien sûr – il ne doit pas être coupé du monde mais pouvoir évoluer dans un environnement proche de la vraie vie, de la vraie ville. L'humanité participe de la uture réintégration.

« Un architecte doit s'intéresser à toutes les questions de société. La détention en est une cruciale. »



▲ La cour d'honneur.

> Les ateliers de travail volontaire favorisent la réinsertion des détenus.



*La discussion,
le dialogue avec
l'Administration
pénitentiaire
furent profonds.*

Les unités de visite familiale, inscrites dans le programme, sont une avancée majeure dans ce sens. En avez-vous imaginé d'autres ?

Nous avons par exemple souhaité concevoir une cour d'honneur avec de la pelouse, des arbustes et même un arbre, sans barbelés, pleine de couleurs. Un enfant qui vient rendre visite à son père l'imaginera plus volontiers retrouver la maison dans un tel contexte. L'Administration pénitentiaire, sans nul doute, était prête à entendre un discours certes sécuritaire mais également humanitaire. La discussion, le dialogue, furent profonds. Autres détails : on a peaufiné l'environnement, le contact visuel avec les espaces verts bordant le terrain. Même si le bruit de la porte et des clefs rappelle bien qu'il s'agit d'un lieu d'enfermement, ce sont de petites notes, qui, mises bout à bout, rendent audible la symphonie humaine. Un détenu apaisé, aux rapports moins contraints, rend sa réinsertion plus probable. Et le travail du personnel plus facile.





▲ Le poste d'information et de contrôle d'un des bâtiments d'hébergement.

Visite guidée

La découverte du centre pénitentiaire se fait progressivement. Parking du personnel sécurisé séparé de celui des visiteurs, d'une part; bâtiment d'accueil des familles et mess des personnels de l'administration pénitentiaire, d'autre part. Le tout dans un cadre champêtre.

Le bâtiment d'accueil des familles, d'une surface de 150m², est convivial: large baie vitrée, murs intérieurs recouverts de couleurs gaies – un jaune et un vert pomme. Un lieu reposant et dédramatisant est prévu pour les familles venant rendre visite aux personnes détenues. Un espace de jeu attend les enfants à l'extérieur et des aménagements ludiques sont installés à l'intérieur. « Nous tenons à ce que les familles se sentent véritablement accueillies », insiste Bertrand Pic, directeur de l'établissement. Un surveillant sera ainsi chargé d'aller les chercher dans ce local, afin de les accompagner jusqu'aux parloirs ou aux unités de vie familiale. Jouxant ce bâtiment, voilà le mess du personnel, soit 1 500m² regroupant le réfectoire et la cuisine, une cafétéria, dix chambres pour les élèves surveillants (chacune de 13m² et dotée d'un coin toilette avec douche individuelle) et, surtout, une belle et grande salle polyvalente avec une charpente traditionnelle dont les poutres apparentes donnent un cachet et une âme aux lieux. Les locaux syndicaux (quatre salles), les bureaux du médecin du travail et de l'assistante sociale du personnel et trois salles de formation le complètent.

Il ne reste ensuite qu'à se diriger vers l'entrée du centre pénitentiaire sécurisée par un dispositif anti-voiture bélier.

La porte d'entrée principale, comme tous les postes de sécurité, est dotée d'équipements et de systèmes de surveillance de dernière génération. En pénétrant dans l'enceinte de l'établissement, une zone neutre sécurisée double la protection assurée par le mur d'enceinte et le glaciis extérieur. L'ensemble du dispositif de sécurité est complété par des filins anti-hélicoptère surplombant l'établissement.

« Nous tenons à ce que les familles se sentent véritablement accueillies. »



➤ À gauche, un couloir d'accès aux cellules; à droite, le couloir d'accès aux parloirs.





*Des teintes vives
contribuent à
dédramatiser et
humaniser les lieux.*

Dédramatiser l'enfermement

À son arrivée dans l'établissement, le détenu sera d'abord accueilli au greffe, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration. C'est là que s'effectueront les différentes étapes de sa mise sous écrou. Ici, les couleurs orange et violet dominant. Des teintes vives qui contribuent, là encore, à dédramatiser et humaniser les lieux. «Le choix des couleurs à l'intérieur de la prison a fait l'objet de beaucoup de débats, se souvient Jean-Pierre Duport, chef de projet à l'APIJ. L'architecte y tenait et il a bien défendu son concept. Le résultat est certes inattendu dans le milieu carcéral, mais plutôt réussi.»

Aux premier et deuxième étages de ce bâtiment sont installés les locaux administratifs et de direction, les bureaux des conseillers d'insertion et de probation et ceux du prestataire délégué qui assurera la maintenance du site et l'ensemble des services à la personne. Des barreaux stylisés – «les fagots» – protègent chacune des fenêtres. Là encore, si l'objectif est bien d'assurer une sécurité optimale sur l'ensemble du site, «l'architecte a réussi à apporter une petite touche artistique dans cet espace qui n'est pas celui de la détention», fait remarquer Pascal Goyat, directeur adjoint du site (GFC Construction).

L'entrée dans la zone de détention se fait via l'atrium, un vaste espace lumineux grâce à la présence d'une verrière ajourée. «Ce n'est pas un simple couloir de distribution, insiste Pascal Goyat. Au contraire, il s'agit d'un lieu important, central et névralgique au sein de l'établissement, puisqu'il sépare l'ensemble des espaces en détention et hors détention.»

Plus de confort dans les cellules

Passé l'atrium, place aux quartiers d'hébergement. En centre de détention, chaque étage comporte cinquante-six cellules individuelles et deux doubles ; en maison d'arrêt, chaque étage comporte vingt-huit cellules simples et seize cellules doubles. Toutes sont équipées d'un coin toilette avec WC et douche. Dans chaque bâtiment, une bibliothèque, un espace informatique, une salle de musculation et un local coiffeur offrent aux personnes détenues la possibilité de marquer des pauses et de «casser leur rou-

◀ La salle polyculturelle est baignée d'une lumière naturelle.

tine». Par ailleurs, au sein du centre de détention où les détenus condamnés peuvent bénéficier d'une organisation de la détention, une cuisine et une salle permettent des activités ou la prise du déjeuner en commun.

Pas de gris uniforme sur les murs des quartiers d'hébergement, mais des duos de couleurs différents pour chaque étage. «Nous sommes partis de l'idée que la couleur allait atténuer l'effet "entre les murs" et peut-être aider le détenu à retrouver un peu de sérénité et d'espoir», insiste l'architecte.

Enfin, des caillebotis doublent les barreaux posés à l'extérieur des fenêtres des cellules. «Il s'agissait d'éviter les jets de déchets entre les barreaux et les trafics de tous genres entre les cellules», explique Jean-Pierre Duport.

À noter enfin que chaque cellule du quartier disciplinaire est dotée, en plus d'un coin toilette, d'une douche. «L'administration souhaite se mettre en conformité avec les règles pénitentiaires européennes. C'est un plus indéniable pour les personnes détenues et pour les surveillants dont le travail est facilité, avec moins de déplacements à organiser», insiste le directeur de l'établissement.

Une attention portée aux liens familiaux

Outre les cabines de parloirs, l'établissement de Bourg-en-Bresse propose également l'accès à des unités de vie familiale (UVF) aux détenus condamnés. Ces derniers peuvent ainsi passer entre 6 et 72 heures avec leur famille dans un appartement de 35m² tout équipé, avec chambre, séjour-cuisine et terrasse de 15m² ouverte en journée. «C'est une façon de conforter les liens familiaux et, pour le détenu, de réapprendre progressivement la vie en société et en famille avec ses contraintes», explique Bertrand Pic. Ces UVF constituent une sorte de sas préalable au retour à la vie libre», poursuit-il.

Les parloirs, les unités de vie familiale, au même titre que les actions de formation ou le travail, contribuent donc à la mission de réinsertion de l'Administration pénitentiaire. «Il était important que tous ces locaux soient de bonne facture», insiste le directeur. Les locaux de formation professionnelle, installés à proximité des ateliers de travail pénitentiaire (dix espaces modulables de 120m²) ont ainsi fait l'objet d'une attention particulière. «Cette configuration va permettre de démultiplier les activités et de créer des passerelles entre la formation et le travail.»



▲ L'unité de consultation et de soins ambulatoires.

« Nous sommes partis de l'idée que la couleur allait atténuer l'effet "entre les murs". »



▲ Cellule individuelle.



▲ Appartement à l'usage des familles.



^ Ci-dessus, terrasse attenante à une unité de vie familiale; en bas, bâtiment d'accueil des familles.



^ Ci-dessus, salle d'attente des familles pour le parloir; en bas, le bâtiment destiné à l'accueil des familles, situé hors enceinte.



^ Ci-dessus, une des salles d'activités;
en bas, une des antennes bibliothèque.



^ Ci-dessus, le gymnase;
en bas, une des salles de musculation.



▲ Le terrain de sport.



▲ Vue panoramique du centre pénitentiaire.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Valérie Porcherot, chargée de la mission Ouverture des nouveaux établissements à la Direction de l'administration pénitentiaire

Stéphanie Tenaillon, adjointe au chef du SCERI, à la Direction de l'administration pénitentiaire

Bertrand Pic, directeur de l'établissement de Bourg-en-Bresse

Jean-Alix Clément, directeur de site (GFC Construction)

Pascal Goyat, directeur adjoint du site (GFC Construction)

Bernard Guillien, architecte agence Borja Huidobro/

ARCHIS / ARCHISPROD

Ont participé au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Paul-Luc Dinnequin

Jean-Pierre Duport

Véronique Chandelier

Roger Lichtlé

Olivier Menacer

Coordination :

Clémentine Bagieu, Marion Moraes - Service communication

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Annette Debéda

Crédits photographiques Christine Chaudagne

Impression Darantière



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations.

Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

Il n'aura fallu que deux ans et demi pour que le nouvel établissement pénitentiaire de Bourg-en-Bresse sorte de terre. Livré à la fin du mois d'octobre 2009, il accueillera ses premiers détenus début 2010 avec la fermeture de la maison d'arrêt. La loi d'orientation et de programmation pour la Justice de septembre 2002 (LOPJ) a pour objectif de moderniser le parc pénitentiaire, en améliorant l'exercice de la mission des personnels pénitentiaires et les conditions d'une prise en charge des personnes détenues, tournée vers la réinsertion. Le centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse répond à cette ambition, d'une part en mettant l'accent sur le maintien des liens familiaux, la qualité et le soin apportés à l'hébergement ainsi qu'aux espaces socioculturels, de formation et de travail ; et d'autre part, en dotant les personnels d'équipements de surveillance innovants, au service d'une sécurité active efficace. Le centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse s'inscrit ainsi dans une nouvelle génération d'établissements répondant à l'esprit des règles européennes.

